

ATELIER JURIDIQUE A DESTINATION DES AIDANT.E.S DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cet atelier est dédié aux droits des personnes en situation de handicap, et plus particulièrement des personnes les plus dépendantes, habitant à domicile ou bénéficiant d'un accueil et/ou d'un accompagnement par un établissement ou un service médico-social. Il vise à aborder les droits des personnes handicapées dans leur transversalité afin de leur permettre de mieux les connaître et, in fine, de les faire valoir.

Dans ce cadre, une juriste du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) du Bas-Rhin et une salariée apporteront des informations concrètes et accessibles aux personnes sur leurs droits fondamentaux. Cet événement, d'abord et prioritairement dédié à leurs aidants naturels (parents, fratrie) autour des personnes en situation de handicap et est également ouvert aux associations de familles.

Où et Quand ?

Cet atelier se déroulera

Le jeudi 11 FÉVRIER 2021

16h30 à 18h30

EN VISIOCONFERENCE

Nous utiliserons la visioconférence TEAMS. L'Équipe Relais Handicaps Rares d'Alsace contactera chaque participant en amont pour accompagner la découverte du logiciel si besoin.

L'animation de la journée sera assurée par :

Mme Ilona STAERLE, chargée de mission en travail social auprès des aidant.e.s au sein du dispositif BAIA.

Mme Fabienne ROUSSEY, pilote de l'ERHR
Mme Véronique MULLER, conseillère technique de l'ERHR
Mme Johanna SCHOONBEE, coordinatrice de l'ERHR

Informations et inscriptions jusqu'au 08 Février 2021 :

Contactez Adriana NICOLAE, secrétaire : adriana.nicolae@erhr.fr - Tél. 03 88 65 80 00

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE